

LIVRE BLANC

2^e édition

2^e FORUM



JEUDI 5 OCT.
2017
Théâtre du Capitole

Toulouse Patrimoine d'Avenir



+ d'infos : toulouse.fr
#ToulousePatrimoine



MAIRIE DE  TOULOUSE

WWW.TOULOUSE.FR

Toulouse en grand !



Edito



L'affluence rencontrée lors de la deuxième édition du forum Toulouse Patrimoine d'Avenir au Théâtre du Capitole (plus de 600 participants) est venue confirmer, s'il en était encore besoin, le très grand attachement qui lie les Toulousains de tous profils à leurs biens communs.

Cette richesse patrimoniale qui est la nôtre, chacun souhaite la voir pérennisée (parce qu'elle est constitutive de notre identité) et pleinement mise en valeur (parce qu'elle est un vecteur de rayonnement pour Toulouse). Pour y parvenir, la mobilisation de tous est impérative : celle de la collectivité bien entendu (elle est totale), mais aussi celle de tous les Toulousains, et c'est tout l'intérêt de la démarche que nous avons initié et poursuivons.

Particuliers, professionnels, associations, entrepreneurs et institutionnels agissent désormais de concert. Cette union permet de fédérer les initiatives et de croiser les expériences afin de valoriser avec les outils d'aujourd'hui un legs séculaire. Comme en atteste ce livre blanc, ce travail enthousiasmant a commencé. Il instaure un dialogue passionnant entre le passé, le présent et l'avenir. Il permet ainsi à notre ville d'affirmer son unicité et son universalité, préalable indispensable à toutes candidatures au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Jean-Luc MOUDENC
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

**OBJECTIF
FORUM**

L'AMBITION D'UN PATRIMOINE MONDIAL

Un ensemble urbain historique

La Ville rose mise sur un ensemble urbain historique remarquable pour préparer sa candidature à l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Toulouse bénéficie d'un patrimoine d'une incroyable richesse, fruit de sa prestigieuse histoire bi-millénaire. Les berges de Garonne et ses ponts, les ruelles de brique rose, les grands édifices civils ou religieux ou encore les nombreux hôtels particuliers -érigés à l'époque du commerce du pastel ou ultérieurement, par les marchands, capitouls et parlementaires-, sont emblématiques de l'identité de la cité. Un héritage préservé grâce à la loi du 31 décembre 1913 portant sur la protection au titre des Monuments Historiques qui régit l'ensemble des dispositions relatives à la protection et à la conservation du patrimoine monumental, qu'il s'agisse d'immeubles, d'objets mobiliers ou d'orgues. La Ville rose peut s'enorgueillir de disposer sur son territoire de **201 monuments protégés au titre des Monuments Historiques** : ils sont classés Monuments Historiques (protection pour ceux qui présentent un intérêt à l'échelle nationale) à l'instar de la basilique Saint-Sernin, la cathédrale Saint-Etienne, l'ensemble conventuel des Jacobins ou encore le Capitole, d'autres sont partiellement classés ou inscrits et d'autres encore inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments His-



Vue de la ville depuis le clocher des Jacobins © Patrice Nin.

toriques (présentant un intérêt à l'échelle régionale).

La ville dispose également de **10 sites classés et 13 inscrits** tels que le Canal du Midi, les bords de Garonne, la place du Capitole, le quartier parlementaire de la Dalbade... Les sites classés font l'objet d'une protection forte. Tout ce qui modifie leur aspect doit faire l'objet d'une autorisation spéciale du préfet. Pour les sites inscrits, la législation est plus souple. Les demandes d'autorisation de travaux sont soumises aux Architectes des Bâtiments de France, qui émettent un avis simple, sauf pour les permis de démolir qui sont soumis à un avis conforme.

Depuis août 1986, Toulouse dispose d'un Secteur Sauvegardé, rebaptisé aujourd'hui **Site Patrimo-**

nial Remarquable, qui couvre une superficie de 230 hectares, soit le centre-ville historique, autour de la cité, du bourg et du faubourg Saint-Cyprien, placé sous la surveillance de l'Architecte de Bâtiments de France. Cette zone soumise à des règles particulières en raison de son « caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles bâtis ou non », selon les termes de la loi Malraux du 4 août 1962. Le Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV), engagé en 1982 puis abandonné en 1992, qui est une des conditions favorables à la candidature Unesco, est aujourd'hui en cours de relance et se substituera à terme au Plan local d'urbanisme (PLU) sur le secteur. ●

**OBJECTIF
FORUM**

Toulouse et ses labels

La ville dispose actuellement de deux labels nationaux (Jardin Remarquable et Patrimoine du XX^e siècle) et concourt pour acquérir celui des Villes et Pays d'art et d'histoire. Elle figure également sur la liste du patrimoine mondial au titre du Canal du Midi et des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France.



Label « Jardin Remarquable » : mis en place en 2004, ce label, renouvelable tous les cinq ans, est attribué par le ministère de la Culture. Il distingue des jardins et des parcs, présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique, qu'ils soient publics ou privés. L'ensemble du **Grand-Rond** et du **Jardin Royal** (en renouvellement) est le poumon vert historique de Toulouse. Erigé entre 1752 et 1754, sous l'impulsion de Louis de Mondran, membre éminent de l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture de la ville, le premier est constitué en son centre d'une vaste pelouse et prend le nom de Boulingrin, là où on s'exerce au jeu de boules. Il ne prend le nom de « Grand-Rond » qu'en 1830, après une course hippique. Aménagé entre les portes Montoulieu et Mongaillard, le Jardin Royal, sort de terre au même moment. Jardin à l'anglaise entre 1861 et 1863, il prend sa dénomination actuelle en 1886. Autre jardin labellisé, le Jardin Japonais. Créé en 1982 sous la mandature de Pierre Baudis, cet espace vert de dix hectares, inspiré des jardins de Kyoto, propose des variétés botaniques de l'Extrême-Orient.



Label Patrimoine XX^e : 18 édifices toulousains ont été reconnus comme témoins des évolutions architecturales et urbaines du siècle dernier. On peut citer le bureau de poste de Saint-Aubin au style Art Déco de la fin des années 20, avec ses hublots et ses verrières « cul de bouteille) et les premières cités HBM (Habitation bon marché, ancêtre des HLM) de la décennie suivante au Grand-Rond ou à Empalot. Dans les années 50 et 60, place à l'architecture fonctionnelle en béton avec les réalisations de la cité universitaire Daniel-Faucher, du pont Saint-Michel ou encore du marché parking des Carmes.

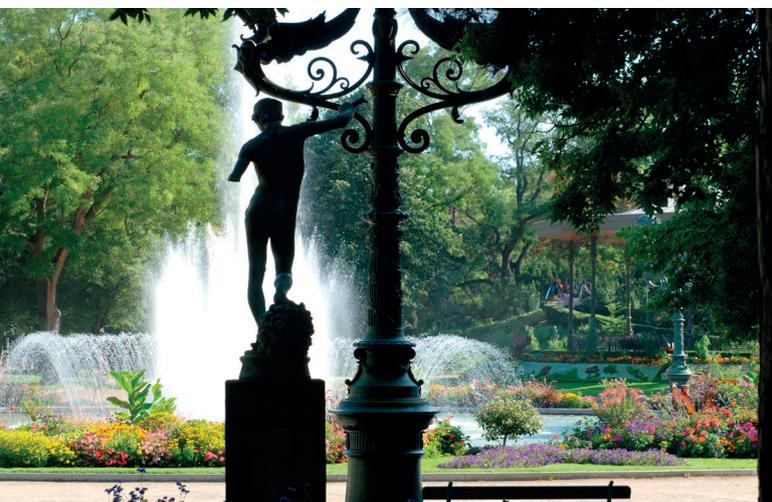


Label Villes d'art et d'histoire : ce label est attribué à des territoires, communes ou regroupements de communes, qui s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale et du cadre de vie. In fine, il s'agit d'informer les habitants, initier le jeune public au patrimoine et à l'urbanisme et de promouvoir un tourisme de qualité. La ville dans toutes ses composantes est valorisée à travers la création à terme d'un centre d'interprétation.



**Reconnaissance internationale :
le patrimoine mondial de l'UNESCO**

La ville a déjà sur son territoire plusieurs sites et monuments reconnus par l'UNESCO. Le Canal du Midi (1996) avec le canal de Brienne et le port de l'Embouchure figurent à l'inscription, ou Saint-Sernin, la plus grande basilique romane d'Europe et l'Hôtel Dieu-Saint-Jacques, emblème de l'histoire hospitalière longtemps dédiée aux soins des pèlerins sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle (1998).



Jardin du Grand-Rond. ©Office de Tourisme de Toulouse - Patrick Daubert

**OBJECTIF
FORUM**

RESTAURER ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE

Les actions de la municipalité en faveur du patrimoine

Parmi les projets urbains phares de Toulouse Métropole, le **Grand Parc Garonne** vise à reconquérir les bords du fleuve, tout en valorisant le patrimoine naturel, architectural et culturel. L'aire géographique de ce projet représente 32 kilomètres, 3 000 hectares d'espaces inondables et traverse sept communes. A Toulouse, la rénovation du port de la Daurade et de la place Saint-Pierre, l'aménagement du port Viguerie avec un belvédère et la première tranche de restauration du mur-digue Saget sont quelques-unes des réalisations finalisées. La poursuite des interventions sur les murs de quais et le cheminement piétonnier de la chapelle de la Grave (en restauration jusqu'en 2019) jusqu'au jardin Raymond VI sont en cours.

Le projet « **Toulouse Centre** » rassemble les grandes opérations d'aménagements des espaces publics sur le périmètre de la ville historique, avec une mise en valeur de l'axe historique du cardo romain (place du Salin au sud, place Saint-Sernin au nord) et des ports historiques sur la Garonne, l'embellissement des quartiers du XIXe siècle (la rue de Bayard réaménagée -en cours de livraison-), les allées Jean Jaurès et le projet de ramblas prévu pour fin 2019), l'affirmation du lien vers la Garonne par les liaisons piétonnes (Saint-Pierre, rue Gambetta, rue des Lois) et les continuités cyclables, le long des quais,



Le Pont Neuf © Ville de Toulouse Patrice NIN

ainsi que les projets associés aux grands équipements (parvis Matabiau et de l'École d'Economie).

La **relance du Site Patrimonial Remarquable** (230 hectares autour de la cité, du bourg et du faubourg Saint-Cyprien) est un élément important de la politique urbaine en faveur du centre ancien. Dès l'automne, les habitants recevront la visite d'agents chargés de dresser l'inventaire d'éléments remarquables (escaliers, sols en mosaïque, cheminées, plafonds peints, balcons en ferronnerie, décors de terre cuite...) Un recensement qui permettra in fine d'élaborer un plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), qui est une des conditions favorables à la candidature Unesco.

Dans le cadre de la même perspective, le **Plan lumière** doit valoriser le patrimoine urbain du centre-ville et rendre l'ambiance nocturne plus chaleureuse et sécurisée tout en réalisant des économies financières

et énergétiques grâce à des installations LED innovantes.

Enfin, Toulouse entend bien fédérer les générosités en encourageant les engagements des particuliers comme des entreprises via le **mécénat**. Ce soutien peut être réalisé sous trois différentes formes : l'apport en numéraire, autrement dit le versement d'une somme, est le plus courant ; celui en nature (don ou mise à disposition de biens) et celui en compétence (mise à disposition de salariés d'une entreprise sur leur temps de travail au profit d'un projet) sont également possibles. En contrepartie, les donateurs bénéficient d'une réduction fiscale au moins égale à 60% du don. Le 14 juin 2016, la Ville a signé un partenariat avec la Fondation du Patrimoine, un organisme privé à but non lucratif, qui promeut la mise en valeur du patrimoine et qui a lancé les souscriptions pour le relevage de l'orgue de la basilique Saint-Sernin et la restauration des cloches de la Daurade. ●

**OBJECTIF
FORUM**

Quelques projets en cours

1 Le grand Saint-Sernin : place et basilique



© Ville de Toulouse Patrice Nin

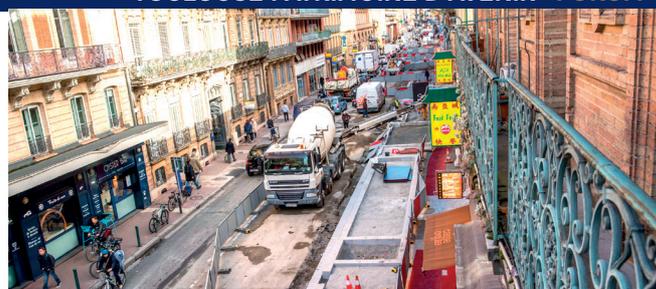
Le projet Grand Saint-Sernin intègre l'aménagement des espaces publics, les travaux sur la basilique (l'étude préalable est réalisée et les travaux commenceront prochainement) et une démarche culturelle. Il a pour objectif de modifier radicalement le paysage urbain qui accompagne ce lieu emblématique en donnant moins de place à la voiture, en prenant en compte l'histoire du lieu et sa dimension patrimoniale

2 Les ports historiques et les quais de Garonne



© Ville de Toulouse Patrice Nin

L'aménagement des ports historiques et la restauration des murs digues s'inscrivent dans le cadre du Grand Parc Garonne, un des projets urbains phare de Toulouse Métropole, qui vise à reconquérir les bords de Garonne. C'est l'occasion de valoriser le patrimoine naturel, architectural et culturel du Site Classé.



© Ville de Toulouse B. AIACH

3 La rue de Bayard

L'aménagement de la rue de Bayard vise à faire de cette artère le prolongement naturel de la rue d'Alsace Lorraine en direction de la gare. Cela correspond d'ailleurs à son origine puisque la rue fut créée au XIX^e siècle pour permettre à la ville de s'étendre au-delà du boulevard. De ce fait, elle est joutée de belles façades qui pourront prochainement bénéficier d'aides de la Métropole pour le ravalement.

4 La basilique la Daurade

Les travaux sur la 2^e basilique de Toulouse vont commencer cette année. Il s'agit de procéder à la restauration de l'ensemble de la décoration intérieure et des peintures de Joseph Roques, d'intervenir sur le clocheton et les cloches et de procéder à la mise en lumière de l'ensemble.



© Ville de Toulouse Patrice Nin

5 Les aménagements des Augustins

Le Musée des Beaux-Arts de Toulouse entame une première campagne de travaux. Elle concerne la restauration des verrières qui protègent les œuvres et assurent la magnificence des salons rouge et blanc, la reprise de l'éclairage muséographique, la mise en accessibilité et la réalisation d'une nouvelle entrée, facilitant l'accès et mettant en valeur le mur du cloître.



© Ville de Toulouse B. AIACH

**OBJECTIF
FORUM**

LE NUMÉRIQUE VALORISE LE PATRIMOINE

Les outils à disposition

La Ville de Toulouse a mis en place une politique numérique volontariste afin de mieux appréhender et partager les richesses du patrimoine local.

La Ville rose s'est pleinement ancrée dans l'ère numérique en lançant une série d'outils et de dispositifs interactifs pour valoriser son riche et remarquable patrimoine. Complémentaires des usages traditionnels de médiation et de recherche, ces nouveaux supports ainsi que l'ouverture des données publiques (open data) participent à une meilleure appréhension du patrimoine et à un partage accru des connaissances.

Quelques projets choisis :

> **Mise en valeur des collections :** **2000ans2000images.toulouse.fr** dévoile les œuvres et les trésors cachés des musées et sites de la ville. Un conservatoire virtuel ludique et participatif qui permet notamment aux plus jeunes de se plonger dans ces formidables collections. Le canal du Midi, déjà inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1996, est appréhendé à travers « l'expo virtuelle le canal du Midi » coordonnée par le site des Archives municipales. Grands personnages, objets et lieux toulousains se (re) découvrent via divers objets présents dans les collections de différents musées (musée Paul-Dupuy, les Augustins, le Musée de l’Affiche de Toulouse (MATOU), le musée

du Vieux-Toulouse, la Salle des Illustres).

> **Supports numériques de médiation dans les monuments.** Applications et outils numériques sont largement utilisés dans les musées toulousains. Le Couvent des **Jacobins** n'est pas en reste. A l'occasion des travaux de restauration, le joyau médiéval, monument le plus visité après la basilique Saint-Sernin, voit son accueil et ses parcours de découverte repensés grâce à l'installation de **bornes multimédia** (table tactile grand format, lutrins interactifs, affichages dynamiques...) afin de mieux comprendre l'édifice.

> **Partage des données.** Le Museum de Toulouse est aussi à l'honneur dans le cadre du **projet Phoebus** et du partenariat général entre **Wikipedia** et la Ville de Toulouse. Le deuxième museum de France met de nombreuses photographies de haute qualité à la disposition des internautes du monde entier, à l'instar de sa collection préhistorique ainsi que des prises de pièces d'ordre entomologiste, ichtyologiste... Le fonds Eugène Trutat, du nom d'un de ses premiers directeurs et pionniers de la photographie à Toulouse, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, a déjà été mis en ligne sur Wikimedia Commons.

> **Recherche et expérimentation.** Autre **partenariat** d'envergure, celui noué avec l'Office national



Une des bornes du parcours interactif dans le cloître des Jacobins © Jacobins

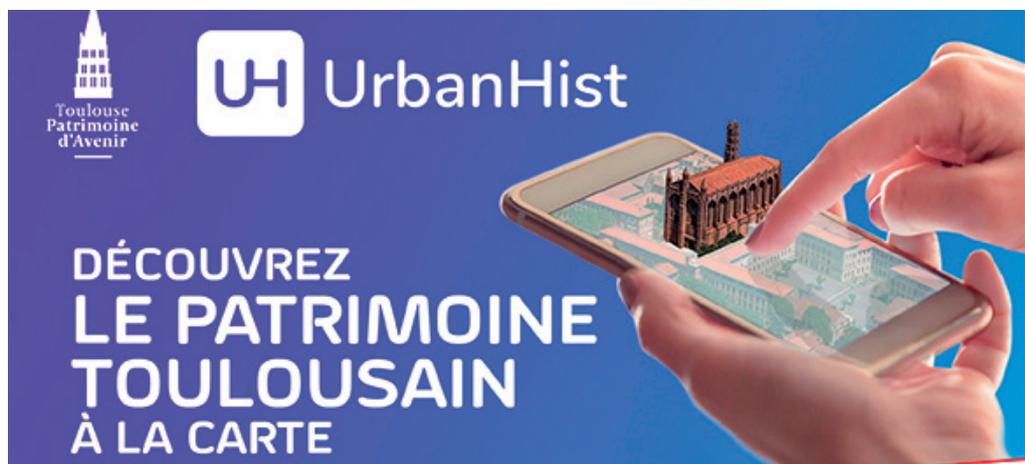
d'études et de recherches aérospatiales (**ONERA**) au moment de la réalisation du diagnostic de Saint-Sernin. Une caméra thermique installée dans le clocher de la basilique a permis d'étudier, via l'enregistrement des rayonnements infra-rouge, la variation de la température du sol, là où un scan a été posé afin de faire le relevé du site (basilique et place) en 3 D grâce à des **drones**. Enfin, des prospections géophysiques (autrement dit des ondes magnétiques envoyées dans le sous-sol) ont été utilisées afin de détecter des vestiges archéologiques comme le tracé précis de l'aqueduc antique entre Bellefontaine et le Mirail. ●

**OBJECTIF
FORUM**

Urban-Hist, le patrimoine toulousain à la carte

Lancé en 2005, le portail a été l'objet d'une refonte graphique et organisationnelle afin de s'adapter aux besoins des internautes et de permettre une utilisation plus intuitive.

Depuis douze ans, grâce au portail Urban-Hist, les données de l'inventaire du patrimoine, des archives et de l'archéologie sur la ville de Toulouse sont accessibles à tous. La première version a été lancée en 2005. Ce formidable outil, d'une richesse inestimée, a été plébiscité par le monde universitaire et les professionnels de la culture, même si l'interface parfois complexe a pu rebuter certains utilisateurs. Afin de rendre l'outil plus performant et son utilisation plus accessible au grand public, le site a fait l'objet d'une réorganisation complète. Désormais, les internautes peuvent surfer simplement en choisissant l'une des entrées (les essentiels, objectif grand angle, circuits ou thème). Un moteur de recherche permet, -à partir de mots-clés ou d'adresses-, de flécher directement les contenus correspondants. Un panorama complet grâce au croisement de diverses sources textuelles, cartographiques et photographiques permet de contextualiser une recherche. Des cadastres de 1680, 1794, 1830 au plan de la ville en passant par les différents types photographiques (vue aérienne et satellitaire) sont à disposition. Parmi les autres fonctionnalités, l'icône « Toulouse d'hier » permet de visualiser sur la carte une photographie du lieu concerné,



tout comme la couche « fouilles archéologiques » donne accès aux explications de 400 campagnes archéologiques menées depuis 1941.

Autre approche novatrice : **Toulouse vue du ciel**. Les prises de vue 360° du Capitole, de la place Saint-Sernin, des Jacobins, de l'observatoire de Jolimont, du Bazacle, du port Viguerie, du port de la Daurade et d'un point haut de 150 mètres au-dessus de la Garonne, réalisées par drone, permettent de (re)découvrir ces sites et joyaux architecturaux sous un angle différent.

C'est grâce à l'inventaire du patrimoine et de son évolution que nous avons accès à ces milliers de données. Sur le terrain, les chargés de mission qui recensent les édifices et autres trésors patrimoniaux (avec fiche descriptive et documents iconographiques à l'appui), selon leurs particularismes et leurs fonctions, participent de facto à une meilleure appréhension du territoire communal. De

nos jours, la majorité de la commune ainsi que -certains quartiers (Le Mirail, le Busca, les Amidonniers, Croix-Daurade et Guilheméry)- ont fait du recensement bâti. Parallèlement, certaines études typologiques (marchés, canaux, monuments aux morts...) ont été menées. ●

Urban-Hist en quelques chiffres

33 155 fiches d'identification patrimoniale

56 753 images illustrant les fiches d'inventaire

180 fiches d'identification des objets mobiliers

9 vues à 360°

6 dossiers ou animations multimédia

**OBJECTIF
FORUM**

LE FORUM, TOULOUSE PATRIMOINE D'AVENIR : POUR QUOI FAIRE ?

Les enjeux du Forum

Depuis septembre 2014, Jean-Luc Moudenc a engagé Toulouse dans la démarche au prestigieux label Unesco. Cette appétence pour le patrimoine, le maire de la ville a voulu la faire partager au plus grand nombre, en mobilisant toutes les forces vives du secteur: les professionnels, les associations et bien évidemment les habitants, le 8 octobre 2015, au Théâtre du Capitole lors d'un premier Forum « Toulouse patrimoine d'avenir ». L'enjeu de cette démarche fédératrice était alors de travailler sur les « meilleures axes de valorisation » de la Ville rose, comme énoncé par l'ancienne ministre de la Culture Christine Albanel, présidente du Comité d'orientation. En deux ans, l'ensemble des grands projets (les aménagements urbains comme le projet Grand Saint-Sernin, la valorisation des ports historiques de la Garonne, la relance du Site Patrimonial Remarquable, le plan lumière...) a intégré cette dimension patrimoniale. Aussi, pour la porter à la connaissance des Toulousains, de nombreux panneaux d'information illustrés de documents d'archives ont été posés le long des bords du fleuve et prochainement le long des canaux. Ceux en lavé émaillé qui signalent les monuments de la ville historique, vont être remplacés. En centre-ville, l'installation prochaine de panneaux directionnels donnera différentes indications, comme la direction des lieux et monuments



Le Forum en 2017 © P. Nin

d'intérêt.

Le 5 octobre, le deuxième Forum affirme la valeur patrimoniale de la ville, en rappelant aux Toulousains que des protections et labels concernent déjà la ville (Jardin Remarquable et Patrimoine du XX^e siècle, candidature aux Villes et Pays d'art et d'histoire). Les représentants des villes d'Albi et de Strasbourg (la Cité épiscopale d'Albi et le « quartier allemand » de la Neustadt –extension du dossier originel de la Grande Ile- ont été classés en 2010 et en 2017) feront part de leurs expériences. La Ville

rose, en pointe sur le numérique, a présenté des outils et applications de médiation exemplaires, au titre desquels la nouvelle version plus intuitive du portail toulousain Urban Hist, destiné aux données de l'inventaire du patrimoine, des archives et de l'archéologie. Parmi les ateliers participatifs proposés, Saint-Sernin a permis de présenter les travaux de conservation, une expérimentation originale a eu lieu sur la médiation et un échange constructif a donné des clefs pour l'appropriation des données ouvertes (open data). ●

**OBJECTIF
FORUM**

Les belles demeures et hôtels particuliers de Toulouse



Hôtel d'Assézat © P. Nin

Durant cette manifestation, une présentation a été consacrée aux hôtels particuliers, le plus souvent érigés par les riches marchands et les parlementaires, entre la fin du XV^e siècle et le XVIII^e siècle.

Toulouse peut s'enorgueillir d'avoir conservé sur son territoire, essentiellement entre le Capitole et le Parlement, quelques 150 hôtels particuliers et belles demeures. Parmi les rares témoignages de l'architecture privée médiévale figurent la tour écrêtée de Pierre Maurand à l'angle de la rue du Taur et la maison de la rue Croix-Baragnon, avec ses arcs de boutique et ses bandeaux sculptés d'un riche bestiaire. Le grand incendie de 1463 qui a ravagé la cité et ses maisons à pans de bois, a imposé progressivement l'utilisation généralisée de la brique. A partir de la fin du XV^e siècle et jusqu'au mitan du

XVI^e siècle, Toulouse voit la vie en bleu... pastel. La ville devient la plaque tournante du commerce lié à la teinture des tissus. Durant cet « âge d'or », les marchands et négociants de ce milieu amassent de gigantesques fortunes et accèdent souvent à la charge de capitoul. Ils font ériger leurs hôtels, marqués par de hautes tours d'escalier, symbole de leur puissance. Le Castillan Jean de Bernuy fait construire un prestigieux bâtiment, aujourd'hui enserré dans le lycée Pierre-de-Fermat tandis que le Rouergat Pierre Assézat décide de l'érection d'un hôtel bi-chromique (en pierres et en briques) désormais propriété de la ville et dévolu depuis plus d'un siècle aux sociétés savantes. Les hôtels Delfau (aujourd'hui boutique la Fleurée de Pastel) et Boysson-Chevrry (Maison de l'Occitanie) comptent parmi les témoignages de cette activité. Plus au sud, les

parlementaires imposent leurs demeures ostentatoires, dès l'époque Renaissance (hôtels de pierre, Mansencal, du Vieux Raisin, d'Ulmo...) tandis que les façades classiques à l'architecture symétrique et aux imposants portails richement ornés, à l'instar des hôtels de Puivert ou de Chalvet, révèlent le statut social de leurs propriétaires.

Un certain nombre de ces bijoux sont l'objet de visites proposées par l'Office de tourisme. Mais il est possible aussi de les découvrir librement car beaucoup sont visibles de l'espace public. Et certains propriétaires privés autorisent parfois l'accès aux cours (Ulmo, d'Astorg, Nupces, Dumay...) Bon à savoir pour les détenteurs de ces palais : laisser l'accès gratuitement permet de bénéficier de déductions fiscales, s'ils sont classés Monuments Historiques. ●

**OBJECTIF
FORUM**

PROPOS RECUEILLIS



Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

Le patrimoine est un des socles fondamentaux de la politique de la Mairie de Toulouse

« Il y a deux ans, nous avons conviés les Toulousains au 1^{er} forum «Toulouse, Patrimoine d'avenir» : c'était le point de départ d'une démarche fédératrice que j'avais souhaitée pour placer le patrimoine au cœur des enjeux de la ville du XXI^e siècle.

Depuis, nous avons lancé de nombreuses actions. Qu'il s'agisse des aménagements urbains comme le projet Grand Saint-Sernin, de la valorisation des ports historiques de la Garonne, de la relance du Site Patrimonial Remarquable, du plan lumière, de l'implication dans la gestion du dôme de la Grave, du plan patrimoine pour la restauration des monuments appartenant à la Mairie, l'ensemble

des composantes patrimoniales est pris en compte dans une dynamique désormais coordonnée. Un de nos principaux objectifs est de comprendre ce patrimoine, dense, riche, mais parfois méconnu, de le faire découvrir aux Toulousains et aux visiteurs. La candidature engagée auprès du Ministère de la Culture pour obtenir le label Ville d'art et d'histoire en 2018 nous conforte dans ce choix. L'implication de tous est nécessaire à la réussite de notre projet en faveur du patrimoine. D'ores et déjà, pour valoriser le cadre de vie et la dimension patrimoniale, des dispositifs nouveaux accompagnent les Toulousains : espace d'information à l'atelier Grand Saint-Sernin, brochures de découverte et fiches pratiques pour la restauration, aide aux ravalements de façades. Ma volonté est de faire rayonner les principes du patrimoine mondial à Toulouse, qu'il s'agisse de valoriser la basilique Saint-Sernin, classée au patrimoine de l'Humanité au titre des Chemins de Saint Jacques

de Compostelle, ou de travailler à une ambition - jugée audacieuse - de proposer Toulouse à la reconnaissance par la Communauté internationale. Depuis deux ans, des travaux préparatoires visent à faire un état des lieux approfondis, afin de cerner la valeur universelle exceptionnelle du Bien qu'ensemble avec l'Etat français, nous pourrions soumettre à l'UNESCO. La représentation originale des différents pouvoirs et ses nombreux témoignages patrimoniaux, font apparaître Toulouse comme une capitale en pays d'Oc. La complexité de ce sujet et ses ouvertures nous invite encore, avec beaucoup de modestie, à un travail d'approfondissement scientifique. De nombreux échanges sont en cours pour nous permettre d'avancer dans cette démarche. Quoi qu'il en soit, le travail accompli et les actions engagées, la mobilisation des représentants de l'Etat, que je remercie, de nos partenaires et des habitants, actent que le patrimoine n'est plus seulement appréhendé comme une question de protection et valorisation culturelle mais également comme un véritable enjeu pour la ville de demain et son rayonnement ». ●



Annette Laigneau
Adjointe au Maire
en charge de la valorisation
du patrimoine

Les Toulousains sont attachés à leur patrimoine et sont soucieux de le défendre mais Toulouse est complexe et multiple sous l'apparence homogène que lui confère la prééminence de la brique. Valoriser notre patrimoine impose donc de bien le connaître car mieux le comprendre permet d'éviter des altérations irréversibles : les éléments patrimoniaux qui disparaissent sont perdus à jamais pour les générations futures. Au-delà de leur existence matérielle, ils participent à la réalité culturelle de notre ville qui doit s'impliquer pour conserver son identité, reflet d'un riche passé. Toulouse bénéficie d'un site patrimonial remarquable parmi les plus vastes de France. Les quelques 230 hectares du centre historique vont faire l'objet dès cette année de fiches d'inventaire à la parcelle qui identifieront -à l'extérieur comme à l'intérieur- les éléments patrimoniaux dignes d'intérêt. Plusieurs années de travail seront nécessaires puisqu'environ 4000 parcelles seront visitées. Cela permettra l'élaboration du plan de sauvegarde et de mise en valeur, formidable ou-

Connaître et comprendre le patrimoine pour mieux le valoriser.

til au service de la préservation du patrimoine. De nombreuses villes sont déjà engagées dans cette démarche et profitent désormais de la qualification de leur centre ancien. Commerçants, propriétaires, occupants, professionnels du tourisme et plus largement l'ensemble des usagers plébiscitent cette démarche qui favorise l'attractivité et valorise leur cadre de vie. D'ores et déjà, les propriétaires sont accompagnés par des aides spécifiques, comme par exemple la participation au ravalement des façades, et bénéficient d'avantages fiscaux. Nous venons d'ailleurs de produire un document et de fiches pratiques pour mieux accompagner les Toulousains dans leurs travaux. Au-delà de cette démarche, nous avons

à cœur de faire aimer notre patrimoine et de valoriser la qualité de notre centre historique, c'est la raison pour laquelle nous candidapons au label national Villes et Pays d'art et d'histoire en anticipant par des actions de médiation. Les balades patrimoniales sont des itinéraires, édités sous forme de dépliants. Bords de Garonne, bourg Saint-Sernin et quartier Saint-Cyprien sont déjà parus et cinq autres sont à venir. Le nouveau site internet, patrimoine.toulouse.fr, mis en ligne le 15 septembre, aborde le patrimoine et sa mise en valeur dans sa dimension transversale. Les Toulousains y trouveront des informations aussi bien sur l'héritage historique que sur les projets en cours. Car le patrimoine doit être un ferment actif pour l'innovation et la ville de demain. Le second forum Toulouse, patrimoine d'avenir a l'ambition de concilier passé et futur. Nous espérons que les Toulousains seront nombreux à participer à cet événement ! ●





Jean-Louis Rebière
Architecte en chef des Monuments
Historiques

Jean-Louis Rebière, vous êtes architecte en chef des Monuments Historiques. Quel est votre champ de compétence ?

Le corps des architectes en chef des Monuments Historiques, recrutés sur concours d'Etat, a pour mission, outre celle de conseil auprès du Ministère de la Culture, de procéder aux grands travaux de restauration des édifices appartenant à l'Etat. Ils ont la charge du grand Patrimoine

Les travaux de restauration doivent porter en priorité sur la façade nord de la basilique Saint-Sernin.

de l'Etat classé parmi les Monuments Historiques. Ils exercent également à titre libéral au sein de leur propre agence. J'ai été nommé architecte en chef des Monuments Historiques en 1997. Je suis en charge de la Haute-Garonne depuis mars 2010, qui s'est ajouté aux départements de l'Ariège, de l'Aude et du Lot qui m'avaient été confiés.

Parmi les édifices dont vous avez la charge, vous intervenez actuellement, entre autres, sur le Palais de la justice, bâtiment appartenant à l'Etat ainsi que sur la basilique Saint-Sernin, qui elle, appartient à la mairie de Toulouse. Quelles interventions allez-vous effectuer ?

Les travaux de restauration concer-

nant la basilique Saint-Sernin ont fait l'objet d'un appel d'offres et notre cabinet a été retenu. Ils doivent porter en priorité sur la façade nord de la basilique. Les interventions de restauration des peintures murales du bras nord du transept auront lieu en même temps, ainsi celles sur les cryptes et sur l'enfeu. Cette première tranche de travaux devrait s'ouvrir, après les études en cours, dans le courant de l'année 2018. Elle serait suivie de la restauration des façades du massif occidental, dont les maçonneries présentent des faiblesses liées aux effets du temps puis de la restauration et de la mise aux normes techniques des salles intérieures des tours du massif occidental. Il y est prévu un réaménagement des salles intérieures, une mise aux normes électriques, une restauration des peintures qui s'y trouvent (en particulier la sacristie, la chapelle Saint-Pierre...) Concernant le Palais de justice, celui-ci comporte trois précieux ensembles classés : la Grand'Chambre, le Salon Doré et le salon d'Hercule. Nous allons nous occuper en priorité de cette « Grand'Chambre » en consolidant le plancher et en restaurant la structure du précieux plafond ainsi que son décor. Des analyses et découvertes pourront sans doute permettre de mieux connaître cette pièce exceptionnelle, occupée de façon continue en tant que salle de justice depuis le XV^e siècle ! Nous allons également intervenir sur les salons du XVII^e siècle : le Salon doré qui comporte un très beau plafond au riche relief sculpté et peint et l'imposant plafond à caissons du Salon d'Hercule. Les travaux devraient démarrer courant 2018. ●





Benjamin Moreno
Directeur général d'Ima Solutions

Benjamin Moreno, vous êtes le directeur général d'IMA Solutions, une entreprise spécialisée dans la numérisation patrimoniale culturelle et scientifique 3D. Quelles sont les grandes applications du numérique dans les musées ?

Il y a trois grandes applications. La première, c'est la conservation/restauration. Il s'agit d'utiliser les données pour en savoir davantage sur la pièce et ainsi en avoir une copie et une sauvegarde numérique. La deuxième concerne l'accessibilité. C'est potentiellement de pouvoir montrer des pièces, que nous ne pouvons pas manipuler en temps ordinaire parce qu'elles sont trop fragiles ou bien qui ne sont pas forcément exposées dans le musée puisqu'elles se trouvent dans les réserves. Nous allons donc pouvoir montrer des répliques ou des doubles numériques au grand public. Enfin, la dernière repose sur la médiation. Nous allons ajouter des informations et des points d'intérêt directement sur ces modélisations pour que les visiteurs puissent avoir

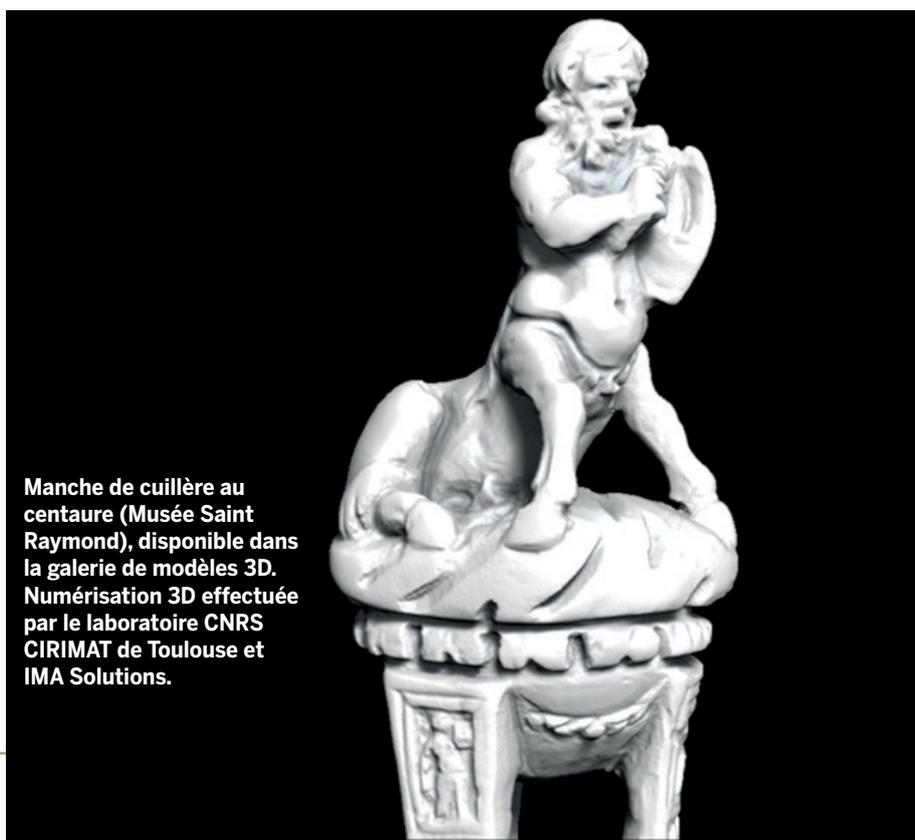
Les visiteurs doivent avoir une meilleure compréhension des objets exposés.

une meilleure compréhension des objets exposés.

A ce titre, vous accompagnez depuis plusieurs années le musée Saint-Raymond sur plusieurs projets numériques...

Au musée Saint-Raymond (MSR), nous avons commencé par réunir l'acquisition des données 3D. A titre d'exemple, parmi les collections, nous avons numérisé les bustes avant de générer les répliques 3D définitifs. Par la suite, le MSR a décidé de les publier sur Sketchfab, une plateforme qui permet aux institutions culturelles de partager leurs réalisations avec tout un chacun. Chacun des fichiers des modèles est publié sous la licence CC-BY-SA, en

adéquation avec la politique d'open data de la Ville de Toulouse. Cela permet aussi bien aux internautes qu'aux fablabs de télécharger ces modèles 3D et de réaliser des impressions ou de s'en servir pour des produits culturels innovants. Nous avons également procédé à la numérisation d'un des bas-reliefs des douze travaux d'Hercule, dans l'objectif de réaliser, via une impression 3D, une réplique tactile destinée aux personnes non-voyantes. Enfin, nous avons procédé à la modélisation d'une série de monnaies. L'idée est de permettre à l'utilisateur de zoomer le visuel de la pièce afin d'avoir une lecture double-face, au droit comme au revers. Autre restitution 3D, avec celle du Manche de cuillère au centaure. Nous avons collaboré avec le laboratoire CIRIMAT CNRS de Toulouse pour réaliser des acquisitions en haute résolution de ce petit objet en ivoire via un appareil de microtomographie Rayons X. Cette visualisation a permis de détecter des problèmes de microfissures. ●



Manche de cuillère au centaure (Musée Saint Raymond), disponible dans la galerie de modèles 3D. Numérisation 3D effectuée par le laboratoire CNRS CIRIMAT de Toulouse et IMA Solutions.

RETOUR SUR LE FORUM

Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

**Il appartient à la collectivité de corroborer
son ambition patrimoniale par des actes**

**La labellisation Unesco est une démarche rigoureuse,
qui se fera avec des Toulousains impliqués
dans la dynamique**

Annette Laigneau
Adjointe au Maire en charge de l'urbanisme
et de la mise en valeur du patrimoine

**Il est important de bien connaître notre patrimoine
pour le comprendre. 4000 parcelles vont être
étudiées dans le cadre du site patrimonial
remarquable.**

**RETOUR
SUR LE
FORUM**

LABELS FRANÇAIS ET PATRIMOINE MONDIAL

Outils de protection et labels et faveur du patrimoine

 **Laurent Barrenechea**, conservateur régional des monuments historiques, DRAC Occitanie, a fait un rappel historique de la notion de protection du patrimoine.

> **1830**, François Guizot, ministre de l'Intérieur, crée le poste d'inspecteur des Monuments Historiques, pour inventorier et financer la restauration des premiers édifices identifiés comme faisant partie du patrimoine de la nation.

> **1840**, une première liste de 1 082 monuments historiques est identifiée dont 5 à Toulouse (Couvent des Jacobins, Couvent des Augustins, la basilique Saint-Sernin, l'église du Taur et le Capitole pour ses parties XVIII^e siècle).

> La **loi de 1913** définit la portée juridique et les responsabilités associées au classement au titre des monuments historiques. Elle introduit la notion de travaux d'office et des sanctions pénales pour les travaux réalisés sans l'autorisation préalable de l'Etat.

> La **loi de 1927** introduit la notion complémentaire de l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. L'Etat propose la protection au titre des monuments historiques, après l'aval et la négociation avec les propriétaires publics ou privés et le passage dans diverses commissions régionales et nationales. L'Etat contrôle les travaux exécutés sur les monuments historiques pour pouvoir s'assurer de leur parfaite réalisation, au regard de l'intérêt patrimonial de ces édifices.

> La **loi de 1930** définit les sites classés et les sites inscrits. Il s'agit de la protection de monuments et sites naturels dont les caractères historiques, artistiques, scientifiques sont légendaires ou pittoresques. On est dans l'apparition de la notion de protection du paysage culturel.

> En **1943** apparaît la notion des abords des monuments historiques. Autour des monuments historiques inscrits ou classés de France, un périmètre de 500 mètres est délimité à l'intérieur duquel les travaux sont contrôlés pour pouvoir s'assurer de leur parfaite intégration

> La **loi de 1962** (loi Malraux) crée les secteurs sauvegardés qui génèrent un document d'urbanisme (le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur ou PSMV) dont la préservation et la restauration du patrimoine sont le moteur essentiel.

> Les lois de décentralisation de **1983** créent les Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP), ultérieurement Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) qui sont des servitudes d'utilité publique à l'intérieur desquelles la gestion des abords des monuments historiques est négociée entre l'Etat et la collectivité.

Parallèlement à ces outils, les **labels** ont pour objectif la **valorisation et l'appropriation par le public des différentes thématiques patrimoniales**.

> Le label **Patrimoine du XX^e siècle**, créé en 1999 a pour objet d'identifier et de faire connaître la création architecturale contemporaine. Depuis 2016, il a pris le nom d'**Architecture contemporaine remarquable**.

La loi Création, Architecture et Patrimoine de juillet 2016 a substitué aux AVAPs Set aux secteurs sauvegardés les SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES.

**RETOUR
SUR LE
FORUM**

quable, et ne s'applique plus qu'à des édifices de moins de 100 ans. Les services de l'Etat ont un droit de regard sur les éventuelles modifications que souhaiteraient faire les propriétaires.

> Le label **Jardin Remarquable** attribué pour cinq ans, a pour objet de faire connaître des jardins exceptionnels, que ce soit par leur histoire, leur composition, leur intégration et la qualité de traitement et d'entretien.

 **Mathieu Marsan**, chargé de mission connaissance et valorisation des patrimoines à l'association Sites et Cités remarquables de France (qui regroupe 1 500 collectivités territoriales dont la Ville de Toulouse) est revenu sur le laboratoire d'expériences que constitue le label des **Villes et Pays d'Art et d'Histoire**.

> Le label des **Villes et Pays d'Art et d'Histoire** créé en 1985 rassemble en France 188 territoires (110 villes et 78 territoires) dont 23 en Occitanie (12 villes et 11 pays). Il se traduit par la signature d'une convention de dix ans entre l'Etat et la collectivité et récompense un projet global de valorisation. Il impose le recrutement de personnes qualifiées dans le champ de la médiation et de l'interprétation des patrimoines.

Il œuvre sur quatre axes majeurs : l'étude du territoire, la mise en valeur de tous les champs patrimoniaux (contemporains, immatériels, industriels, vernaculaires, paysagers), la sensibilisation de tous les publics, de toutes les générations, le dialogue avec les habitants et la mise à disposition des outils de médiation, de concertation et d'échange autour de ces patrimoines.

La très grande majorité des patrimoines labellisés possèdent un service éducatif avec des guides conférenciers et des médiateurs du patrimoine qui accueillent les scolaires. Les autres publics, notamment ceux dits

« empêchés » (en situation de handicap et en mobilité réduite,) sont accompagnés avec des parcours et de temps pensés pour eux.

Au-delà des actions de médiation traditionnelles, **l'implication des habitants** dans la découverte de leur patrimoine est essentielle. Ainsi, le Pays d'Art et d'Histoire Mende & Lot en Gévaudan a invité, dans le cadre des 500 ans de la cathédrale de Mende, des volontaires à reconstituer en carton le clocher de l'édifice. A Plaine Commune, au nord de Paris, c'est le procédé du light painting qui valorise des œuvres lumineuses de la cité-jardin de Stains (Seine-Saint-Denis). L'intercommunalité a une approche sociale de la valorisation patrimoniale et accompagne notamment des personnes en réinsertion. : ces dernières ont créé un belvédère au-dessus d'un chantier de fouilles, accessible à la population qui peut ainsi être en situation d'observation

L'appropriation de la mémoire par les habitants est un autre enjeu. L'exemple du Pays des estuaires Maroni-mana en Guyane, et du camp des Hattes marqué par plus un siècle d'occupation pénitentiaire en est une bonne illustration.

Le label impose une véritable conciliation entre **urbanisme et aménagement du territoire**. A Châtelleraut (Vienne) qui élabore un site patrimonial remarquable et les prescriptions qui en découlent. des visites ont été menées avec l'architecte des Bâtiments de France. Au-delà des centres villes historiques, le label met aussi en valeur les quartiers périphériques peu connus et le champ patrimonial contemporain.



**RETOUR
SUR LE
FORUM**

Le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), est un espace conçu comme une porte d'entrée sur un territoire. Il peut appréhender le patrimoine de manière globale, comme à Bordeaux, ou plus thématique comme à Saint-Laurent-du-Maroni, en Guyane, qui a fait le choix d'une scénographie sur le rapport au fleuve

Le patrimoine culturel dans la convention du patrimoine mondial

 **Philippe Mercier**, chef de la mission UNESCO et coordinateur interministériel à la DRAC Occitanie.

L'idée maitresse de l'UNESCO est l'ouverture d'échanges internationaux autour de la culture, de l'éducation et du patrimoine. Ce postulat de base couplé au partage des connaissances et à la diversité culturelle aboutit en 1972 à la signature de la **Convention du patrimoine mondial**. Les Etats qui l'ont ratifié s'engagent, à l'aide des outils juridiques et réglementaires dont ils disposent, à assurer la **conservation, la valorisation et la transmission du patrimoine aux générations futures**.

Cette convention s'est organisée autour du **Comité du patrimoine mondial**, qui se réunit une fois par an afin d'examiner les candidatures à l'inscription. Chacune d'elles est présentée par les Etats, en lien avec les gestionnaires des biens (les villes, collectivités ou propriétaires qui portent la candidature). Au préalable, une première sélection s'opère via la liste indicative, un inventaire des biens que les Etats considèrent comme étant un patrimoine culturel et/ou naturel de **valeur universelle exceptionnelle** susceptible d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Cette valeur doit illustrer un mouvement particulier du point de vue de l'histoire de l'art et des relations sociales. Parmi les critères qui reviennent souvent, celui du **génie humain**, à savoir des

éléments fondamentaux qui représentent un moment fort de l'histoire de la création humaine et reconnu universellement. Il doit aussi témoigner de l'aspect d'un **temps de civilisation**, à l'instar de la candidature en cours de Nîmes et de l'Antiquité au présent. C'est aussi le cas de sites vulnérables encore représentatifs d'éléments sociétaux qui sont fragilisés par les mutations sur le plan environnemental, comme le site Causse et Cévennes, l'un des plus grands d'Europe, sur quatre départements (Gard, Hérault, Lozère et Aveyron), qui célèbre l'agropastoralisme méditerranéen et ses influences sur le paysage et l'architecture. Sur les 43 sites français inscrits sur la liste du patrimoine mondial, huit sont issues d'Occitanie.

Les candidatures représentent un enjeu de valorisation territorial. Depuis 2002, le Centre du patrimoine mondial a mis en place une évaluation de tous les sites tous les 5-6 ans et qui engagent les Etats à avoir un plan de gestion, un système de gouvernance et à être exigeant sur la qualité de ce qui est entrepris (en matière de conservation du patrimoine, de l'urbanisme et de l'environnement).

L'objet de la création de la mission UNESCO en Occitanie est de travailler sur les outils de gestion, la valorisation et les moyens consacrés au maintien de la qualité de ces sites. Il est donc impératif de réussir la construction rétrospective des gouvernances pour les sites inscrits avant 2007 comme le Pont du Gard, les Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et le Canal du Midi. Cela passe aussi par un travail de sensibilisation des collectivités et du public dans la gestion au quotidien.

Les démarches abouties

 **Edith Lauton**, responsable du Département Animation du patrimoine à la Mairie de Strasbourg.

L'inscription de Strasbourg au patrimoine mondial, en 1988, s'appuie sur la « Grande île » qui constitue le centre historique de la capitale alsacienne, entouré par l'Ill et le canal du Faux-Rempart et marqué par un tissu médiéval aux rues étroites, sa cathédrale et son architecture domestique rhénane de la Renaissance. Il constitue le **premier ensemble urbain** français classé qui a fait l'objet d'un plan de gestion plus détaillé s'appuyant sur trois grands items que sont la connaissance, la conservation et la valorisation du bien.

Par la suite, le PSMV (outil indispensable à la gestion du bien UNESCO) a été révisé et étendu. Il a intégré la « Neustadt » qui correspond au quartier allemand érigé pendant l'annexion de l'Alsace-Lorraine (1871-1918),

Cette extension du secteur inscrit sur la liste du patrimoine mondial est une démarche assez particulière. Déjà inscrite, Strasbourg n'est pas repassée par la liste indicative. La démarche autour du symbole de la réconciliation franco-allemande, lancée en janvier 2016, a été validée par le Comité du patrimoine mondial en juillet 2017. Longtemps patrimoine mal aimé, ce quartier a été le fruit d'une longue appropriation par les habitants. Désormais, **le périmètre classé**.

La cité qui attire chaque année six millions de visiteurs, a obtenu le label Villes et Pays d'Art et d'Histoire. Elle a mis en place des **approches variées** alliant numérique, expériences poly sensorielles et pratiques artistiques, et ce dans le cadre de formats multiples : visites, ateliers, parcours autonomes ou croisés inter-structures. Ainsi qu'un Centre d'interprétation d'architecture et

du patrimoine (CIAP) qui s'installera dans un immeuble place du Château, au pied de la cathédrale.

 **Marie-Eve Cortès**, directrice des affaires culturelles, du patrimoine et des relations internationales, Mairie d'Albi.

La ville d'Albi a mis en place des outils et démarches au service du secteur sauvegardé, aujourd'hui Site patrimonial remarquable. Ce dernier compte parmi les premiers créés en France, à l'initiative d'un groupe d'Albigeois qui se sont offusqués d'un projet d'urbanisme qui prévoyait la construction dans le centre ancien de barres d'immeubles et ont engagé les démarches pour faire classer le centre ancien, délimité à partir de 1968. Le plan de sauvegarde n'a été approuvé qu'en 1993. Ce secteur couvre 64 hectares, avec l'approche d'un patrimoine urbain cohérent.

En 2010, la cité épiscopale d'Albi a été inscrite au patrimoine mondial. C'est un petit ensemble urbain de 14 hectares, à l'intérieur d'une zone de protection dite **zone tampon** correspondant au Site patrimonial remarquable. Ladite zone correspond à la valeur universelle exceptionnelle, à l'importance du pouvoir épiscopal et à ses architectures monumentales. La cathédrale Saint-Cécile, plus grande cathédrale de brique au monde, et le palais de la Berbie ont été reconnus comme un site unique et apportant des valeurs pour l'humanité.

Les actions en faveur de la gestion et de la conservation se sont concrétisées avec la création d'une instance de pilotage dénommée « **comité de bien** » co-présidé par la maire et le préfet du Tarn. Ce comité est constitué de collèges regroupant institutions, personnalités expertes et personnalités qualifiées. Les **habitants** sont aussi représentés et ont donc la parole. Ils s'assurent des bonnes pratiques de conservation et de protection, veille à la qualité des



**RETOUR
SUR LE
FORUM**

actions de médiation proposées et à l'identification claire par le public des critères justifiant l'inscription du bien, garant du respect et de la promotion des valeurs de l'UNESCO tant auprès des résidents que des visiteurs.

La Ville d'Albi incite et accompagne les propriétaires dans la valorisation et la réhabilitation de leurs biens privés pour renforcer l'attractivité et le cadre de vie de ce patrimoine remarquable. Cela concerne aussi bien les façades que des éléments d'architecture portes, encadrement de pierre sculptées, ferronnerie et peut faire l'objet de subvention. Entre 2011 et 2016, 54 façades ont été réhabilités. Chaque année, la meilleure opération est récompensée par le « Prix Patrimoine » selon les critères suivants : situation en secteur sauvegardé, travaux récents (- 3 ans), visibilité depuis le domaine public, prise en compte de la qualité esthétique et respect des prescriptions d'urbanisme de l'architecte des Bâtiments de France.

Enfin, une charte de qualité urbaine a été mise en place pour accompagner les commerçants. L'objectif est de renforcer **l'attractivité commerciale et touristique du secteur**. Cela passe par l'harmonisation de la qualité des façades commerciales, en intégrant également les magasins franchisés à la spécificité du centre ancien.

Les possibilités du numérique au service du patrimoine

 **Francis Grass**, adjoint au maire en charge de la culture :

« Rendre accessible le champ des connaissances au plus grand nombre. Faire (re) découvrir le patrimoine aux Toulousains, le faire connaître aux néo-Toulousains et donner envie aux visiteurs de venir à Toulouse »

Les nouvelles possibilités au service du patrimoine s'exercent à différentes échelles.

> **L'expérience locale** a été mise en avant à travers la présentation du site Urbanhist (cf. p. 8) et la présentation de la rubrique patrimoine du site de la ville (www.patrimoine.toulouse.fr) lancée à l'occasion des Journées du Patrimoine. L'objectif est de recenser et valoriser les richesses patrimoniales de la ville et les actions mises en place par la collectivité.

Cinq entrées : **Toulouse et son patrimoine** (histoire de Toulouse, annuaire des lieux et monuments ainsi que des découvertes et visites)

Le patrimoine mondial et labels nationaux (projet de candidature UNESCO, Canal du Midi, Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, candidature au label Villes et Pays d'Art et d'Histoire, label Patrimoine XX^e siècle, label Jardin remarquable)

Le patrimoine en actions (Site patrimonial remarquable, Projets d'aménagement Toulouse, Projets d'aménagement Grand Parc Garonne, Plan Lumière, Programme de ravalement des façades, Outils pratiques avec les fiches travaux, le guide couleurs et matériaux des façades, le dispositif d'aides financières)

Le mécénat (démarche auprès des particuliers et des entreprises et deux exemples de dons concernant les restaurations de l'orgue de la basilique Saint-Sernin et les cloches de Notre-Dame la Daurade)

> **L'expérience nationale a été évoquée**, à travers l'exemple de la nouvelle visite immersive en 3D de la Conciergerie, à Paris, avec **Laure Pressac**, responsable de la mission stratégie, prospective et numérique, Centre des monuments nationaux

La Conciergerie, dans l'Île de la Cité est un des édifices les plus visités de la capitale. Depuis décembre 2016, un nouveau parcours muséal est proposé en réalité augmentée en sons et en images à 360° grâce à l'Histopad. Les visiteurs empruntent cette tablette numérique, lancée par la start-up française Histovery, qui équipe d'autres

**RETOUR
SUR LE
FORUM**

lieux prestigieux tels que les châteaux de Chambord et de Fontainebleau ou encore le musée Grévin. Disponible en six langues, elle les plonge dans l'histoire de ce monument qui a entre autre abrité le palais royal à l'époque médiéval (à partir du XIIe siècle) puis le tribunal de la Révolution (aujourd'hui occupé par les locaux de la Cour de justice de Paris). La géolocalisation permet de déclencher les différentes phases de la visite. Après avoir scanné des « portes du temps » dans les différentes salles, un système de reconnaissance visuelle permet de faire un bond dans le temps à l'endroit où les visiteurs se trouvent. Une immersion à différentes époques : de la salle des Gens d'armes en 1340 à la cellule de Marie-Antoinette en 1793, en passant par les cuisines en 1378 ou la salle des Gardes en 1780. Cette scénographie digitale cible tous les publics, en particulier les adolescents qui boudent souvent les musées.

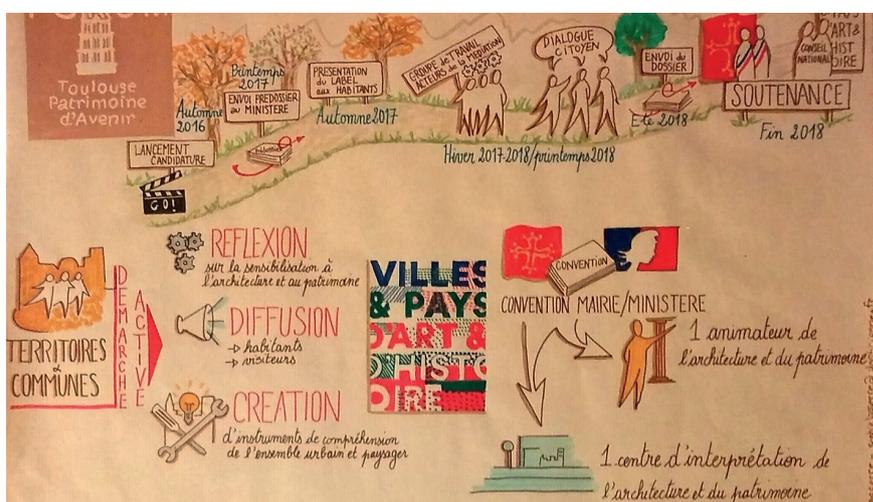
Barthelemy, pilote, les gérants de cette société, utilisent la technique de la photogrammétrie qui s'appuie sur des images réalisées en grande quantité et depuis de nombreux points de vue à partir de drones. Par la suite, les clichés sont analysés par de puissants algorithmes qui reconstruisent en nuages de points une version 3D des monuments. Ils ont ainsi enregistré plusieurs sites en péril disponibles en ligne sur leur site comme Ougarit, la capitale de l'ancien royaume éponyme (érigée 2 000 avant Jésus-Christ) où est née l'écriture, la mosquée des Omeyyades de Damas du VIIIe siècle ou encore des maisons damascènes de la période ottomane (1516-1918). Sur place, ils ont formé une quinzaine de chercheurs locaux à la numérisation 3D. In fine, l'objectif de ces relevés est de permettre à l'avenir de préparer les futures restaurations de ce patrimoine historique et culturel exceptionnel.

> **L'expérience internationale**, avec le projet « Syrian heritage », afin de rendre accessible et sauvegarder un patrimoine en péril, avec **Khalilla Hassouna**, directrice du développement Iconem
Iconem, en partenariat avec la Direction générale des Antiquités et des musées syrienne (DGAM), a lancé « Syrian Heritage », la plus grande base de données 3D consacré à la sauvegarde du patrimoine syrien menacé par la guerre. Yves Ubelmann, architecte-archéologue et Philippe

Comprendre et participer

Le forum du patrimoine a été accompagné par Sophie Lasserre, facilitatrice graphique. Pendant le forum elle a produit des dessins dont l'objectif était de faciliter la compréhension de sujets parfois complexes en proposant une visualisation adaptée qui met en exergue les éléments clefs. Les dessins ont été exposés dans le hall d'accueil au fur et à mesure de la production.

Retrouvez
les dessins de
Sophie Lasserre
sur Toulouse.fr.



**RETOUR
SUR LE
FORUM**

Tout au long de la journée, les Toulousains se sont exprimés par de nombreux tweets - #ToulousePatrimoine - ou sur le mur de post-it intitulé « **Le patrimoine vous inspire ? Posez votre brique.** » Ils s'y sont exprimés librement par de petites phrases ou des remarques courtes.

Extraits choisis :

« Pour un patrimoine qui valorise l'humain et les rencontres ! »
 « Sous les pavés...L'histoire ! »
 « Le patrimoine, c'est la vie de demain »
 « Sortons de nos gonds, soyons fiers de notre patrimoine »
 « Toulouse reste un rêve qui traverse le temps »
 « Patrimoine quand tu nous tiens ! Passion dévorante »
 « La brique déteste le ciment »
 « « Les lieux sont aussi des liens. Et ils sont notre mémoire ». Philippe Besson »

Lors des ateliers, les participants ont pu rencontrer les professionnels, acteurs primordiaux du patrimoine. A **Saint-Sernin**, une **visite** choisie, menée par l'architecte en chef des Monuments Historiques, **Jean-Louis Rebière et Marie-Lys de Castelbajac**, restauratrice de peintures murales a permis une découverte inédite. Ils ont montré sous un jour inhabituel la basilique et expliqué par le prisme de leur activité les travaux de restauration en cours.

Pour mieux s'approprier le patrimoine, certains ont préféré expérimenter un **atelier participatif**, un travail d'équipe improvisé, avec l'aide de **Culture Remix**. La diversité des regards, la valorisation de la perception et l'idée de la transmission ont fait émerger des projets originaux et imaginatifs autour du Capitole : un outil de réalité virtuel pour accéder à la Tour des Archives, des hologrammes pour expliquer le square des origines à nos jours, une dalle tactile pour voyager au temps des troubadours dans le

Grand Escalier, des expériences sensorielles dans la cour Henri IV. Au terme de l'atelier, porté par le désir d'immersion, chacun avait le sentiment de mieux connaître le monument et de l'avoir expliqué grâce à cette expérience.

La **présentation-débat sur l'open data** et les données numériques accessibles à tous, par **Sandrine Mathon**, chef de projet open data à Toulouse Métropole, a permis d'appréhender une réalité importante pour le patrimoine d'aujourd'hui.

L'open data, c'est l'ouverture et le partage des données publiques brutes, mises gratuitement à disposition des citoyens et librement réutilisables. Il suffit d'aller sur le portail open data et de télécharger la donnée. Une licence de réutilisation indique ce que chaque utilisateur a le droit de faire.

Afin de donner accès à une meilleure connaissance du territoire, toutes les données sont publiées sur le portail de Toulouse Métropole (carte de Toulouse avec les sens uniques à jour, la cartographie, la photo aérienne).

La Loi pour une République numérique d'octobre 2016 oblige toutes les collectivités publiques de plus de 3 500 habitants et 50 agents à ouvrir leurs données. Toulouse et Toulouse Métropole ont commencé en octobre 2011 avec 31 jeux de données. Aujourd'hui 276 jeux de données sont mis à disposition. Il y en a 11 concernant le patrimoine (parcellaires, bases Mérimée, les transports en commun entre 1863 et 1940...) La collection du musée des Augustins avec ses 17 000 pièces et ses photos associées sont consultables sur Wikimedia Commons. Les 30 000 œuvres du musée Saint-Raymond vont bientôt être listés et UrbanHist et ses 34 000 fiches seront disponibles en libre accès.

**RETOUR
SUR LE
FORUM**

La démarche open data, doit s'effectuer dans le respect fondamental des droits d'auteurs (images libres de droit par exemple) et les contenus utilisés, même modifiés, doivent être remis à disposition de tous. Le principe de l'open data est de libérer les données, qui constituent une richesse commune, de les mettre à disposition de tous pour générer de nouveaux projets. Le fait de mettre des données en open data ou en open content (contenus) n'exempte pas de citer des sources fiables et vérifiées pour éviter une déformation de l'information.

LES TÉMOIGNAGES :

 **Romain Cœur,**
co-fondateur de la Wild Code School

La formation dispensée par cette école pour devenir développeur web se fait en seulement cinq mois. L'approche est très axée sur la pratique durant le cursus. L'an passé, les étudiants ont planché durant un hackathon (plage de temps durant laquelle on va coder des applications) de 48 heures porté par Toulouse Métropole. La collectivité avait demandé aux étudiants de réaliser des applications qui utilisaient des données open data qui référençaient des lieux du patrimoine toulousain. Le rôle de l'application étant de récupérer des données brutes et de les mettre en forme pour l'utilisateur. « Le but de l'application était de permettre aux utilisateurs de pouvoir voter pour le prochain bâtiment patrimonial qui allait être classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. En cliquant sur l'arborescence, on pouvait avoir accès à une description du monument et à une photo associée » explique Romain Cœur, le co-fondateur de la Wild Code School. Une façon ludique d'impliquer concrètement les habitants dans la démarche dynamique de la candidature de Toulouse au patrimoine mondial.

 **Benjamin Larroque,**
co-fondateur de Tech'n'Smile

Cette entreprise toulousaine est spécialisée dans le développement de jeux et d'applications de réalité virtuelle. Une véritable révolution technologique qui touche déjà 600 millions de personnes à travers le monde.

Tech'n'Smile développe des capteurs de position pour le corps et les mains, autrement dit le tracking positionnel, qui permet une immersion/interaction optimale. Elle est impliquée dans le champ patrimonial avec l'exemple du château de Bonaguil, dans le Lot-et-Garonne, l'un des plus beaux château-fort de France. L'édifice a été scanné avec un drone. Il est restitué avec des couleurs, des côtes et des volumes fidèles. A partir de là, on peut être projeté in situ, le visiter virtuellement. L'expérience satisfait le visiteur qui ne peut pas se déplacer, à l'instar des handicapés et des personnes à mobilité, et suscite également l'envie de se rendre sur place : il agit comme un échantillon, une invitation. Ce nouvel outil peut offrir aussi une expérience nouvelle en scénarisant les lieux, il ne s'agit pas de créer un double virtuel mais d'augmenter l'offre de valorisation du lieu

L'open data ce sont aussi des initiatives comme celle qui permet, grâce à Sketchfab, un site d'hébergement et de lecture de fichiers 3D en ligne, de visualiser gratuitement des artefacts des œuvres du musée Saint-Raymond. C'est rendu possible via la photogrammétrie, technique qui consiste à effectuer une modélisation rigoureuse de la géométrie des images et de leur acquisition afin de reconstituer une copie 3D exacte de la réalité. ●



**Ensemble,
nous contribuerons
à faire grandir
la place du patrimoine
dans Toulouse**

Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole